



ÉDITO

Chères Andrezéliennes, chers Andrezéliens,

Vous avez entre les mains le premier numéro de l'Écho d'Andrezel depuis l'élection du nouveau conseil municipal.

Vous avez une nouvelle fois choisi de m'accorder votre confiance, ainsi qu'à mon équipe municipale, et je vous en remercie. Cela me conforte dans mes choix et me donne encore plus de force pour me battre contre les réformes de l'administration territoriale. En effet, depuis une décennie, nos gouvernements successifs, sous couvert d'économie, n'ont de cesse de vouloir supprimer les petites communes. Mais lorsqu'il n'y aura plus que de grandes intercommunalités, de grandes régions, et des communes sans compétences, qui pensera à nous habitants (en voie de disparition !) de petits villages ruraux ? Certes, tous les jeunes diplômés de l'ENA trouveront pléthore de propositions d'emploi dans ces grandes administrations, mais au détriment de qui, de quoi ???

Heureusement, ma fonction est aussi faite de moments plus agréables, comme ce fût le cas lors des spectacles de clôture de la classe cirque, réalisés par les enfants de maternelle et d'élémentaire de notre RPI. Ce projet où enfants, parents et enseignants ont passé un réel moment de partage et de complicité donne envie de voir se renouveler de telles expériences.

Je ne pourrais terminer, sans souhaiter une heureuse retraite à notre secrétaire de mairie, Mme Chérysette Vasseur, qui nous quitte à la fin du mois ! Et je présente tous mes vœux de réussite à sa remplaçante, Mme Georgina Roman !

Enfin, je vous souhaite à tous de passer un bon moment pendant la lecture de cet Écho d'Andrezel, nouvelle version, je tiens d'ailleurs à remercier tous ceux qui y ont contribué ! Et surtout, je souhaite de bonnes vacances estivales pour les chanceux et bon courage pour les autres !

Bruno Rémond

Dates à retenir !

Samedi 21 Juin : Feu d'Artifice

Dimanche 22 Juin : Vide-Grenier de l'Andrezélienne

Lundi 23 Juin : Verre de l'amitié et tours de manèges gratuits

SOMMAIRE

Édito	1
Comptes-rendus de Conseils Municipaux	3
Vie Locale	8
État Civil	12
Portrait d'Andrezélienne	13
Si Andrezel m'était conté	14
Informations.....	16
Vie Pratique	17

Horaires de la Mairie

Lundi	14h à 16h30
Mercredi	17h30 à 19h
Jeudi	14h à 16h30
Samedi	10h à 12h

Fermetures de la Mairie pendant la période estivale

du 1^{er} juillet au 6 juillet 2014
et du 10 août au 24 août 2014

Directeur de la publication :

Bruno Rémond

Comité de Rédaction :

Chantal Tanné, Aude Rémond, les présidentes d'associations, Clément Gilet et André Gourdin

COMPTES-RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX

Extraits du conseil municipal du 28 mars 2014

Présents : Mmes Antoine, Dubois, Tanné
Mrs Briais, Cardenne, Gilet, Granday, Lemaître, Mastrolia, Oliveira et Rémond

Secrétaire de séance : Mr Gilet

Après l'installation des nouveaux conseillers municipaux dans leurs fonctions, la présidence du Conseil est assurée par le doyen d'âge.

Mr Briais procède donc à l'élection du Maire.

1- Élection du Maire

Après un appel à candidatures, il est procédé au vote à bulletin secret.

Candidat :

-Mr Bruno Rémond

A obtenu :

-Mr Bruno Rémond : onze voix (11)

Mr Bruno Rémond ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire et installé immédiatement dans ses fonctions.

2- Détermination du nombre des Adjoints

Le Maire propose la création d'un poste d'adjoint.

Adopté par 8 voix pour et 2 voix contre.

3- Élection du 1^{er} adjoint

Après un appel à candidatures, il est procédé au vote à bulletin secret.

Candidats :

-Mme Michèle Antoine

-Mr Denis Briais

Ont obtenu :

-Mme Michèle Antoine : une voix (1)

-Mr Denis Briais : dix voix (10)

Mr Denis Briais ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Premier Adjoint et installé immédiatement dans ses fonctions.

4- Élection des délégués aux différents syndicats

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a élu les membres suivants pour siéger au sein des différents syndicats.

<u>SYNDICATS</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLÉANTS</u>
R.P.I Andrezel- Champeaux- Saint-Méry (Regroupement Pédagogique Intercommunal)	Mr Bruno Rémond Mr Denis Briaïs Mr Paulo Oliveira (représentant des parents d'élèves)	Mme Véronique Dubois Mme Michèle Antoine
S.I.E.T.O.M (Syndicat mixte Intercommunal pour l'Enlèvement et le Traitement des Ordures Ménagères pour la région de Tournan)	Mr Alexandre Granday Mr Clément Gilet	Mr Yves Lemaître Mr Francis Mastrolia
S.I CES (Syndicat Intercommunal du fonctionnement du CES de Mormant)	Mme Véronique Dubois Mme Chantal Tanné	Mr Marc Cardenne Mr Yves Lemaître
S.I FRPA (Syndicat Intercommunal du Foyer Résidence pour Personnes Agées de Mormant)	Mme Michèle Antoine Mme Chantal Tanné	Mme Véronique Dubois Mr Bruno Rémond
S.I ARA (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Ru d'Avon)	Mr Bruno Rémond Mr Francis Mastrolia	Mr Alexandre Granday Mr Denis Briaïs
SMEP-ABC (Syndicat Mixte d'Etude et de Programmation pour la révision du schéma directeur d'Almont Brie Centrale)	Mr Bruno Rémond	Mme Véronique Dubois
S.I.A.E.P d'Andrezel, Verneuil l'étang et Yèbles (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable)	Mr Bruno Rémond Mr Denis Briaïs	Mme Michèle Antoine Mr Francis Mastrolia
SDESM (Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne)	Mr Bruno Rémond Mr Paulo Oliveira	Mr Clément Gilet
SYAGE (Syndicat mixte pour l'Aménagement et la Gestion des Eaux du bassin versant de l'Yerres)	Mr Bruno Rémond	Mr Francis Mastrolia

Conformément à la loi, les délégués à la C.C.B.C (Communauté de Communes de la Brie Centrale) sont les trois premiers du tableau, à savoir :

- Mr Bruno Rémond
- Mr Denis Briaïs
- Mr Paulo Oliveira

Concernant le Syndicat Mixte de la Crèche de Verneuil l'étang, le conseil municipal propose comme délégués :

Titulaires : -Mr Denis Briaïs
-Mme Véronique Dubois

Suppléants : -Mr Bruno Rémond
-Mme Chantal Tanné

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h.

Extraits du conseil municipal du 15 avril 2014

Présents : Mmes Antoine, Dubois, Tanné
Mrs Briaïs, Cardenne, Granday, Lemaître, Mastrolia et Rémond

Pouvoir : Mr Gilet à Mr Rémond

Absent excusé : Mr Oliveira

Secrétaire de séance : Mr Granday

1-Compte administratif 2013 de la M14

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE le compte administratif 2013 de la M14, qui laisse apparaître :

- En section de fonctionnement : un excédent de 101 750.28€
- En section d'investissement : un déficit de 119 089.79€

2-Compte de gestion 2013 de la M14

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE le compte de gestion 2013 de la M14 présenté par Mr le Maire.

3-Budget Primitif 2014 de la M14

Le maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2014 de la M14 qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes :

- section de fonctionnement : 256 576.96€
- section d'investissement : 123 089.79€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE le budget primitif 2014 de la M14.

4-Subventions 2014

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide de voter les subventions suivantes pour l'année 2014 :

-Andrezélienne.....	2000.00€
-Sclérose en plaques.....	200.00€
-Sida.....	75.00€
-Cancer.....	75.00€
-Handicapés.....	75.00€
-Croix-Rouge.....	100.00€
-Sing Sing Song.....	150.00€
-Champeaux Animations Loisirs.....	328.00€
-La récré des 3 Villages.....	300.00€
-Divers.....	697.00€

5-Taux en matière de contributions directes pour l'année 2014

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer une augmentation de 3% sur les taux en matière de contributions directes pour l'année 2014, soit :

- Taxe d'habitation : 16.25%
- Taxe foncière bâti : 13.34%
- Taxe foncière non bâti : 44.06%
- CFE (taxe professionnelle) : 18.77%

6-Désignation d'un responsable pour la gestion de la location de la salle polyvalente

Mr le Maire fait part au Conseil que Mr Michel Bailly n'est plus en mesure de continuer à s'occuper de la gestion de la location de la salle polyvalente et qu'il est nécessaire de le remplacer.

Mmes Chantal Tanné et Michèle Antoine sont désignées comme responsables de la gestion de la location de la salle polyvalente.

7-Désignation des membres du C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale)

Sont désignés pour siéger au sein du C.C.A.S :

- Conseillers : -Mr Francis Mastrolia
 -Mme Michèle Antoine
 -Mme Véronique Dubois
 -Mr Denis Briaïs
- Extérieurs : -Mme Geneviève Rémond
 -Mme Chérysette Vasseur
 -Mme Léone Rolland
 -Mlle Béatrice Chabrat

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h30.

Extraits du conseil municipal du 20 mai 2014

Présents : Mmes Antoine, Dubois, Tanné
Mrs Briaïs, Cardenne, Gilet, Granday, Lemaître et Rémond

Pouvoir : Mr Oliveira à Mr Rémond

Absent excusé : Mr Mastrolia

Secrétaire de séance : Mr Gilet

Avant de démarrer la séance, Mr le Maire tient à féliciter les enseignants pour la réussite de leur projet de « classe cirque ».

1-Devis

Mr le Maire présente les devis suivants :

- Devis de menuiserie « Bois et Résine » concernant la restauration d'un banc situé dans le lotissement.
Devis s'élevant à 510.00€ TTC
Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, donne un **avis défavorable** à ce devis.
- Devis de « EIFFAGE » concernant des travaux de gravillonnage de la ferme de la Borde au virage, ainsi que dans la rue de guigneville et rebouchage des trous.
Devis s'élevant à 26 814.60€ TTC
Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, donne un **avis défavorable** à ce devis.
- Devis de « COLAS » concernant les mêmes travaux de réfection de routes.
Devis s'élevant à 17 966.79€ TTC
Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, donne un **avis favorable** à ce devis.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30.



Le Village



FETE FORAINE

21-22-23 JUIN 2014

SAMEDI

**FÊTE FORAINE
FEU D'ARTIFICE**

DIMANCHE

**FÊTE FORAINE
VIDE-GRENIER**

POUR LES HABITANTS D'ANDREZEL

LUNDI À 17 HEURES 30

**FRIANDISES POUR LES ENFANTS
TOURS DE MANÈGE GRATUITS**



LUNDI À 18 HEURES 30

VERRE DE L'AMITIÉ POUR LES ADULTES



Les Écoles



Cette année, les enfants de maternelle et d'élémentaire de nos trois communes Andrezel-Champeaux et Saint-Méry, ont eu la chance de pouvoir participer à un enrichissant projet monté par les enseignants : une classe cirque ! Ce projet a été financé par les parents, les écoles et le RPI.

Pendant une quinzaine de jours, le chapiteau de la troupe ALCIATI s'est installé à Champeaux derrière la Campélienne. Chaque jour, les enfants alternaient entre enseignement scolaire et enseignement artistique. Les élèves ont pu ainsi développer des talents, et prendre conscience de l'effort nécessaire à la réussite d'un numéro.

Ce joli projet s'est clos par deux spectacles magnifiquement exécutés par nos artistes en herbe !

Un grand MERCI à tous ceux qui ont aidé à la réussite de ce projet : enseignants, parents, RPI, communes.

Et surtout un grand MERCI aux petits artistes qui nous ont émerveillés par leurs talents et à la troupe ALCIATI qui a su transmettre sa passion, son professionnalisme et sa bonne humeur !





Les Associations

L'ANDREZÉLIENNE

Pour l'Andrezélienne, la saison s'achève et l'approche des vacances nous amène à faire le bilan de l'année écoulée.

L'activité gym poursuit son petit bonhomme de chemin tous les jeudis soirs à la salle des fêtes.

Alors que les quelques randonnées organisées ont fédéré de nombreux sportifs amateurs, notre tentative culturelle au musée de Meaux a été un franc fiasco !

Par contre, la soirée théâtre du 8 décembre, avec la troupe d'amateurs « Blouses en Scène » dans le cadre du Téléthôn, a fait le plein de spectateurs ravis de passer une excellente soirée devant une prestation digne des Molières.

Le 26 janvier dernier, au dire de certains, la soirée loto fut trop courte tant l'ambiance était bonne.

La sortie au théâtre des Variétés en février n'a pas attiré autant de monde que nous l'espérions, de même que le repas des anciens, bien que la guinguette de Champigny sur Marne ait récolté un franc succès avec une ambiance musette extraordinaire !

Pour finir, nous étions plus d'une dizaine le 1^{er} juin dernier autour de la table pour un repas des voisins à la bonne franquette suivi d'une partie de pétanque épique qui a déclenché de nombreux fous rires !

Le 15 juin prochain, nous randonnerons par les étangs, les canaux et les marécages de l'ancien lit de la Petite Seine, autour de Balloy. Nous vous y espérons nombreux !

Notre traditionnelle sortie des enfants, prévue cette année à Nigloland, aura lieu le 18 juin.

La saison prendra fin le 22 juin avec la désormais célèbre brocante d'Andrezel.

Nous remercions tous ceux qui, en participant aux manifestations de l'Andrezélienne, nous donnent l'énergie de continuer. Merci également au très petit nombre de membres de l'Andrezélienne qui œuvrent en coulisse.

Nous vous donnons rendez-vous en septembre pour notre prochaine Assemblée Générale.

Nous souhaitons à tous un très bel été !



LA RÉCRÉ DES 3 VILLAGES

En ce début d'année, l'association a eu envie de réunir petits et grands pour une « Ludo Crêpe Party », le 09 février 2014 à la salle polyvalente d'Andrezel. Au programme de cette après-midi festive, moult jeux de société et bien sûr les délicieuses crêpes de nos bénévoles !
Pari réussi, puisque ce ne sont pas moins d'une vingtaine de famille qui sont venues s'amuser et découvrir de nouveaux jeux grâce à l'intervention de « la Maison Ludique ». Après avoir pu tester et échanger autour des jeux, chacun a pu repartir avec le jeu de son choix à un tarif préférentiel !



Le week-end du 17 mai 2014 fut un week-end festif sur la commune de Champeaux. Les prouesses cirquesques des enfants d'élémentaire le vendredi soir et des petits de maternelle le samedi matin, ont ouvert la voie à la kermesse de notre association, « la Récré des 3 Villages ».
En ce samedi très ensoleillé, vous avez été nombreux à répondre à notre appel. Après un barbecue préparé avec soins par nos cuistots, petits et grands ont pu se divertir dans les différents stands de la kermesse, comme la pêche aux canards, le chamboule-tout ou la planche savonneuse ! Cette belle journée s'est clôturée par les résultats du poids du panier garni et le tirage au sort de la tombola !

Nous tenons à remercier, ceux, nombreux, qui sont venus nous aider dans la préparation le jour J et tout au long de la journée, ainsi que ceux qui nous ont fait découvrir leur talent de pâtissier en confectionnant des gâteaux ! Un grand **MERCI** pour votre participation !

Vous pouvez désormais suivre l'association sur le site internet la-recre-des-3-villages.e-monsite.com, et nous vous donnons rendez-vous en septembre pour des Olympiades !





La Bibliothèque

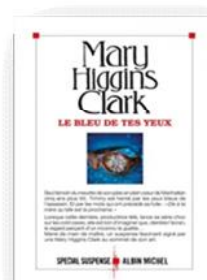


Pendant les vacances d'été, votre bibliothèque reste ouverte et vous accueille de 10h à 12h, au 1^{er} étage de la Mairie :

Les samedis 12/19 et 26 juillet 2014

Les samedis 2 et 9 août 2014

Profitez de l'été qui arrive et des vacances, pour vous adonner à la lecture et venir découvrir de nouveaux auteurs !



ÉTAT CIVIL

Naissance



Le 17 décembre 2013: Dylan GEOFFROY
Le 30 mars 2014 : Mélynda LOPES

Félicitations aux parents !

Mariage



Le 15 mars 2014 : Mlle Karima SABAOU et Mr Nicolas JOIGNEAU

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés !

Décès



Le 22 janvier 2014: Mr Gérard DEUGUERCE

PORTAIT D'ANDRÉZÉLIENNE

Mme Chérysette Vasseur

A la suite de l'annonce du départ en retraite de notre secrétaire de mairie Madame Chérysette Vasseur, l'Écho d'Andrezel a décidé de l'interviewer.

Madame Vasseur est arrivée, dans notre commune, en 1973 et est devenue secrétaire dans notre mairie en 1986. Depuis 1986, les souvenirs se sont accumulés et les années ont défilé. Cependant, ses meilleurs souvenirs au sein de la mairie de notre village restent « d'avoir toujours travaillé dans la joie et la bonne humeur, mais aussi le mariage de mes enfants Eric en 2002 et Stéphanie en 2007 et bien sûr celui du maire, ou encore les chocolats offerts pour l'aide aux différents travaux de généalogie ». Elle se souvient très bien du temps où elle écrivait « tous les actes à la machine à écrire ou à la main ». L'arrivée de la nouvelle technologie a bouleversé son quotidien professionnel et lui a offert quelques nuits remplies de questionnements. En effet, c'est bel et bien « l'ordinateur » son pire souvenir ! Heureusement, le temps a fait son temps et l'ordinateur permet désormais une nouvelle méthode de travail que Madame Vasseur a su apprivoiser à sa façon.

Maintenant, c'est vers de nouveaux horizons que Madame Vasseur se prépare puisque l'heure de la retraite a sonné. Elle songe à « continuer de profiter des plaisirs de la vie et de ses petits-enfants ». L'Écho d'Andrezel lui souhaite une excellente retraite et espère la revoir dans les différentes manifestations de la commune.



Si Andrezel m'était conté...

Petite Histoire des mairies d'Andrezel



La question de la mairie ne se posait pas avant la création de la fonction de maire, c'est à dire au moment de la révolution française. Pour ce faire, la plupart du temps, c'était dans l'église que les habitants se réunissaient.

C'était un lieu pratique, où tous pouvaient tenir sans peine et qu'ils connaissaient bien puisque, de leur naissance à leur mort, il rythmait toutes les grandes étapes de leur vie.

Dans ces conditions, il n'y a rien de surprenant à ce que la « première mairie » fût effectivement l'église où les citoyens étaient censés aller écouter la lecture des lois votées par la Convention nationale.



En 1847, (1) La commune songe à remplacer l'habitation louée en guise de salle de classe par la construction d'une école et d'y associer un local pouvant être utilisé pour les réunions du corps municipal (souvent appelé aussi échevinage dans la France du Nord, consulat dans le Midi...mais pas encore conseil municipal)

La commune fait donc l'acquisition d'un terrain à l'entrée du village (près du chemin des Blancs) sur lequel elle fait construire la maison école comprenant au rez de chaussée, la salle de classe et une cuisine avec au 1er étage 2 chambres à coucher ainsi que le local pour la Mairie.



En 1882, (2) la classe ayant été reconnue trop petite, une nouvelle classe fut construite dans le prolongement du bâtiment.

Les années suivantes, l'ancienne école sans affectation particulière est transformée en cuisine et chambre pour l'instituteur.

Le local faisant office de 1ère Mairie reste néanmoins à l'étage.

En 1884, l'élection du maire par le conseil municipal fait enfin, l'objet d'une loi qui impose le mot "mairie" et l'obligation pour chaque commune d'avoir un bâtiment réservé à cet usage.

La mairie d'Andrezel est donc déclarée située à l'étage de cette construction initiale et y restera jusqu'à son transfert vers 1980 dans le bâtiment rajouté à gauche des écoles.



Début des années 1980, le " pétrole " d'Andrezel apporta une aide financière conséquente pour le développement de la commune et en particulier par la construction d'une nouvelle Mairie en remplacement du petit local à l'étage devenu au fil du temps un peu exigu et peu pratique.

(Les portes drapeaux toujours en place au dessus de la porte restent les témoins de cette 2^{ème} Mairie)

Vers 1985, un événement imprévu viendra modifier le but initial de la nouvelle petite Mairie toute neuve.



En effet, un habitant de la commune, sans héritier direct et nommé Mr PORCHERAY fit don à la commune de sa maison dénommée "Villa des fleurs" et sise à l'emplacement de la Mairie actuelle, sous les conditions qu'elle soit utilisée par la commune et qu'aucune construction ne soit bâtie dans le jardin ...

Le Maire et son Conseil municipal de cette époque décidèrent donc d'y faire la Mairie de la commune, d'embellir le jardin et les constructions annexes et de transférer l'ancienne Mairie en extension pour les Ecoles.



Pour en savoir plus :

=== >>> consulter le site internet : <http://andrezel-village.e-monsite.com/>

INFORMATIONS



CAMION-PIZZA

Depuis le dimanche 15 juin 2014, un camion-pizza stationne devant l'école le dimanche soir !

SMETOM



**DEVENEZ
GUIDE COMPOSTEUR**



Qu'est-ce qu'un guide composteur ?

Un guide composteur est un habitant relais bénévole qui peut inciter, aider des habitants mais aussi les soutenir dans la pratique du compostage.

Comment devenir guide composteur ?

En suivant une formation gratuite proposée par le SIETOM.

Pourquoi ?

Pour aider, informer, sensibiliser vos proches, amis, voisins... à réduire leur quantité de déchets organiques par les techniques de compostage.

Quelles missions ?

Afin d'assurer un service de proximité, le guide composteur s'engage à mettre à disposition quelques heures de son temps pour être contacté par les habitants qui ont besoin d'aide, assurer l'entretien des composteurs, leur un stand...

Vous êtes intéressé ?

Contactez-nous :

- 01 64 07 37 62
- s.canivet@sietom77.com
- SIETOM Service compostage, 45 route de Pontenay, 77220 Taunay-en-Brie

Nom - Prénom	
Adresse	
Téléphone - Mail	
Oui - Non	Je souhaite recevoir de l'information sur la formation guide composteur.
Oui - Non	Je souhaite participer à la formation de guide composteur.

Effacer la mention inutile

Si vous souhaitez devenir guide composteur, combien de temps (sur une année) pensez-vous accorder à cette activité :

En partenariat avec

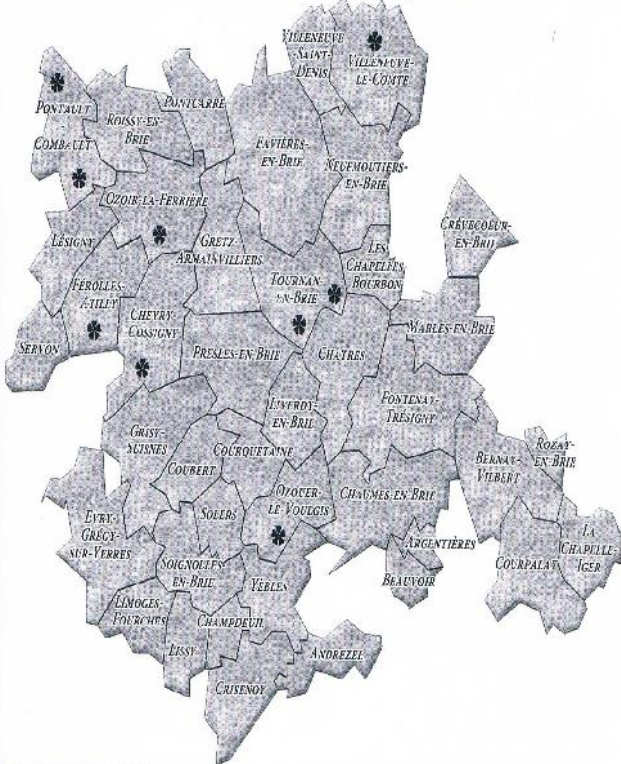





GUIDES COMPOSTEURS SIETOM 2013



Vous souhaitez échanger sur la pratique du compostage, sensibiliser vos proches voisins, enfants... un guide composteur peut vous aider :



CHEVRY-COSSIGNY	Thérèse EVIN	01.64.05.69.79	tanillevin@aliceadsl.fr
FÉROLLES-ATILLY	Guy RIVIER	01.60.02.18.61	rivier.guy@wanadoo.fr
OZOIR-LE-FERRIER	Corinne BOURDON	06.25.62.50.76	corinneb77@orange.fr
OZOIR-LE-VOULGIS	Sylvia CANALS	01.64.07.60.58	Association Ozouer Village Environnement 21 rue Renard
PONTAULT-COMBAULT	Claude MICHEL	01.60.29.05.04; 06.03.59.12.64	claudemichel@orange.fr
	Jean-Yves TREGUER		tit-de-kernicuff@hotmail.fr
TOURNAN-EN-BRIE	Marie-José GERVY	01.64.07.10.03 / 06.07.70.11.47	mariejo.gervy@wanadoo.fr
	Jean-Claude THOMAS		jc.thomas77@free.fr

VIE PRATIQUE

MAIRIE

28, rue Martin IV

☎ 01-64-06-11-21 📠 01-64-06-11-21

✉ mairie.andrezel@wanadoo.fr

La mairie est ouverte tous les lundis et jeudis de 14h à 16h30

Le mercredi de 17h30 à 19h

Le samedi de 10h à 12h

Votre Maire est présent tous les samedis de 11h à 12h

En cas d'absence, son adjoint est à votre disposition et à votre écoute.

R.P.I.

Situé place du Cloître à Champeaux (ancienne mairie)

☎ 01-60-66-96-47

Ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et 14h à 17h

Messes ou Célébrations du Groupe Paroissial de :
Andrezel - Blandy les Tours - Champeaux
Châtillon la Borde - Fouju - Saint-Méry

JUILLET 2014 :

Samedis 5 et 19 Juillet : 18h Messe à Blandy les Tours

Samedi 12 Juillet : 18h Messe à Saint-Méry

Samedi 26 Juillet : 18h Messe à Andrezel

Dimanches 6 - 13- 20 et 27 Juillet : 11h messe à Champeaux

Jeudi 31 Juillet : 8h30 Messe à Châtillon la Borde.

AOÛT 2014 :

Samedi 2 Août : 18h messe à Blandy les Tours

Samedi 9 Août : 18h messe à Saint-Méry

Dimanches 3 - 10 - 17 - 24 et 31 Août : 11h Messe à Champeaux

Vendredi 15 Août : L'assomption de la Vierge Marie : 11h messe à Champeaux.

SEPTEMBRE 2014 :

Pas de messe le samedi : vacances du Père Lacroix

Dimanche 7 Septembre : 11h messe à la Chapelle Roiblay si le temps le permet. En cas de mauvais temps la messe sera célébrée dans l'église de Saint-Méry.

Dimanche 14 - 21 et 28 Septembre : 11h messe à Champeaux.

OCTOBRE 2014 :

Dimanches 5 - 12 - 19 et 26 Octobre : 11h messe à Champeaux

Samedi 18 Octobre : 18h messe à Blandy les Tours

Samedi 25 Octobre : 18h messe à Andrezel

Jeudi 30 Octobre : 8h30 messe à Châtillon la Borde.

Le Père Lacroix sera absent du vendredi 15 Août après la messe au jeudi 15 Octobre

Pour toutes informations, consultez les panneaux d'affichages de la paroisse : près de l'église et de la mairie.

Prêtre responsable du Secteur Paroissial : Père MICHARD

Prêtre accompagnateur du groupe paroissial : Père LACROIX

Pour tous renseignements, contacter Mme Léone ROLLAND, coordinatrice du secteur et du groupe paroissial au : 01 64 06 37 44.

SERVICES D'URGENCES

- S A M U: 15
- Pompiers: 18
- Police : 17
- Gendarmerie : 01-64-06-03-16 (Chaumes)
- Médecins d'urgence : 0825 826 505
- Centre anti- poison : 01-40-05-48-48
- S.O.S vétérinaire : 08-36-68-99-33
- Electricité (dépannage) : 0810-333-077

PROTÉGEONS NOTRE ENVIRONNEMENT

- ✓ Des containers sont à votre disposition pour le recyclage des papiers et des verres et des vêtements (face à la salle polyvalente).
- ✓ Un container pour TOUS LES BOUCHONS EN PLASTIQUE est à votre disposition devant la Mairie pour l'association meuphin

RAMASSAGES DES DÉCHETS MÉNAGERS

- ✓ Ordures ménagères : tous les jeudis matins.
- ✓ Emballages et verres : le mardi tous les 15 jours toutes les semaines paires.
- ✓ Encombrants : tous les 3^{ème} mercredi de chaque mois

Pour la sécurité de tous et le respect de l'environnement, n'oubliez pas de rentrer vos poubelles après le passage des camions.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Suite aux élections du dimanche 23 mars 2014, voici la nouvelle équipe municipale que vous avez élue pour notre village.



Au premier plan, (de gauche à droite)

Francis MASTROLIA, Michèle ANTOINE, Bruno RÉMOND, Chantal TANNÉ, Yves LEMAITRE

Au second plan, (de gauche à droite)

Denis BRIAIS, Véronique DUBOIS, Alexandre GRANDAY, Paulo OLIVEIRA

Marc CARDENNE et Clément GILET s'excusent de n'avoir pu être disponibles mais vous les retrouverez prochainement dans un nouveau numéro de l'Écho d'Andrezel.